

des autorités et du peuple russes. Bien entendu, le combat contre le terrorisme est un combat de longue haleine. Il faut donc garder le cap, qui est celui de ces réformes en profondeur, engagées avec courage par les autorités algériennes, et qui est celui de la recherche du dialogue politique, avec en ligne de mire, au moment où ce sera possible, le retour à un système qui permettra l'organisation d'élections libres. Le cap est là, il doit être tenu. Et la France continuera à se montrer solidaire du peuple algérien pour qu'il puisse en être ainsi.

*Q - Vous vous étiez déclaré pessimiste, il y a quelque temps, à propos de la Bosnie. Qu'en est-il aujourd'hui ?*

*R -* Des progrès substantiels ont été faits. A Genève, le 5 juillet, il y a eu accord des Russes, des Américains, et des Européens, sur une carte, sur un plan. Deuxième progrès : le G7+1 à Naples : l'implication du Président Eltsine, du Président Clinton, du Chancelier Kohl, du Président Mitterrand et des autres sur ce plan qu'ils ont soutenu avec des formules très vigoureuses, puisque ils exhortent les parties de l'accepter. Enfin, troisième élément de relatif optimisme : la réaction des autorités de Sarajevo, qui semble pour l'instant plutôt positive. Donc c'est vrai que par rapport au début du mois de juillet, on a fait quelques pas en avant. Cela dit, il faut attendre le 19 juillet pour faire un bilan plus précis des choses.

#### **Rwanda - retrait des troupes françaises**

*Q - Est-ce qu'on peut penser qu'à partir du 22 août, il n'y aura plus un soldat français au Rwanda ?*

*R -* 22 août, assurément. C'est l'objectif, puisque de toute façon à ce moment-là, la couverture des Nations unies aura pris fin. Mais j'insiste sur le fait qu'il ne faut pas se tromper dans les dates : 22 août, c'est la limite juridique. L'objectif du gouvernement reste ce que le Premier ministre a dit, c'est-à-dire le début de notre processus de retrait à la fin du mois de juillet.

PARIS, 12 JUILLET 1994

#### **Point de presse du ministre des Affaires étrangères, M. Alain Juppé à l'issue du déjeuner offert en l'honneur du ministre italien des Affaires étrangères, M. Antonio Martino**

##### **France - Italie - présidences successives de l'Union européenne - consultations sur les Balkans et sur la Méditerranée**

C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai accueilli M. Martino, ici au Quai d'Orsay, pour ce déjeuner de travail. Nous avons déjà eu l'occasion de nous entretenir à de très nombreuses reprises depuis sa nomination, tout dernièrement encore à Naples, sommet particulièrement réussi grâce à l'hospitalité italienne.

Nous avons pu ainsi faire un large tour d'horizon des questions européennes, des questions bilatérales, puis des grands thèmes de politique étrangère auxquels

nous portons un intérêt commun. J'ai exprimé à M. Martino la volonté du gouvernement français de travailler aussi étroitement que possible avec l'Italie, notamment dans la perspective des présidences successives de l'Union européenne que nous exercerons : la France au premier semestre 1995 et l'Italie au premier semestre 1996, à un moment qui sera particulièrement important puisque se préparera la conférence intergouvernementale qui, je crois, revêtera une très grande importance pour l'avenir de l'Union européenne. J'ai également fait le point avec M. Martino de la situation au Rwanda et du déroulement de l'opération Turquoise.

Puis nous avons évoqué certaines questions bilatérales, notamment le projet d'une rencontre d'ambassadeurs français et italiens de la zone balkanique et méditerranéenne. Ce type de rencontre avait déjà eu lieu par le passé ; nous sommes d'accord pour le réactiver à l'avenir. Voilà quelques-uns des sujets que nous avons évoqués.

#### **Algérie - ressortissants étrangers - dialogue politique**

*Q - Quelle est votre réaction après la série d'assassinats de ressortissants étrangers, italiens en particulier, en Algérie ?*

*R -* La France a déjà été cruellement éprouvée par la mort de plusieurs de ses ressortissants. Nous avons exprimé bien sûr aux autorités et au peuple italiens notre solidarité, nos condoléances, pour le deuil qui vient de les frapper. Il faut que les conditions de sécurité des ressortissants étrangers puissent être améliorées en Algérie et nous sommes particulièrement vigilants sur ce point.

En ce qui concerne la ligne politique qui est la nôtre vis-à-vis de l'Algérie, nous savons parfaitement que le combat contre le terrorisme et la violence est une longue affaire qui demande beaucoup de patience et beaucoup d'efforts. Il faut donc, dans la ligne de ce qui a été dit à Naples, continuer à soutenir la politique des autorités algériennes de réformes économiques parce que l'échec économique est l'une des raisons de la situation actuelle. Il faut aussi inviter les autorités algériennes à intensifier leur dialogue avec ceux qui veulent bien dialoguer et non pas ceux qui tuent, hélas. Y a-t-il des gens prêts à dialoguer, y a-t-il des forces démocratiques prêtes à dialoguer ? C'est vers celles-là qu'il faut se retourner pour, petit à petit, reprendre la voie vers la démocratie et vers les élections, mais ce sera, à n'en pas douter, un travail de longue haleine, qui va exiger beaucoup de détermination.

PARIS, 12 JUILLET 1994

#### **Audition du ministre des Affaires étrangères, M. Alain Juppé par la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale - Communiqué à la presse**

Le Président Valéry Giscard d'Estaing a indiqué que cette audition permettrait d'aborder principalement quatre importants sujets d'actualité : la récente réunion,

partiellement élargie à la Russie, des sept pays les plus industrialisés (G7), à Naples ; la démarche accomplie par la France au Conseil de sécurité des Nations unies à propos du Rwanda ; le prochain voyage du ministre en Croatie, en Bosnie-Herzégovine et en Serbie ; enfin, le décès du Président de Corée du Nord Kim-II-Sung et ses conséquences sur la crise à propos de la politique nucléaire de ce pays.

### Conclusions du Sommet du G7 à Naples

Le ministre a présenté les résultats du Sommet de Naples des 8-10 juillet, qui s'est déroulé en deux temps. Le G7, réuni le premier jour dans sa formation habituelle, a été élargi à la Russie le lendemain. Ainsi, M. Kozyrev a-t-il pu participer à la discussion des questions politiques qui ont donné lieu à un texte commun sous la forme d'une "déclaration du Président".

Du point de vue français, le Sommet de Naples est considéré comme un "bon sommet", nos principales préoccupations ayant été entendues.

S'agissant de la partie économique, les Sept ont donné leur accord à la fermeture de la centrale de Tchernobyl. Un plan d'action va être proposé au gouvernement ukrainien. Les réacteurs 1 et 3 de la centrale seront fermés, tandis que l'aide occidentale permettra l'achèvement de trois nouvelles centrales de nature à assurer le maintien de l'approvisionnement énergétique de l'Ukraine. Outre les 500 millions d'Ecus décidés à Corfou (soit 100 millions sur le programme Tacis et 400 millions de prêts Euratom), les Sept ajouteront 200 millions de dollars supplémentaires sous la forme d'une augmentation du fonds multilatéral de sûreté nucléaire géré par la BERD. De son côté, l'Ukraine devra s'engager à revoir sa politique énergétique en recherchant des économies d'énergie et en tarifant normalement l'électricité : actuellement, l'électricité étant pratiquement gratuite, il s'ensuit d'énormes gâchis.

Dans le domaine du commerce, les propositions américaines d'ouvrir un nouveau cycle de négociations commerciales, alors même que les accords issus du Cycle d'Uruguay ne sont pas encore ratifiés, ont été repoussées. Priorité a été donnée à la ratification de ces accords et à la création de l'Organisation mondiale du commerce d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 1995 ; une mention expresse de la clause sociale a été insérée.

Sur les thèmes de l'emploi et de la croissance, les Sept ont manifesté leur volonté de mieux coordonner leurs politiques économiques et d'adopter des mesures structurelles en matière d'emploi.

Vis-à-vis des pays en voie de développement, la déclaration de Naples apparaît plus positive que celle de Tokyo ; outre le rééchelonnement habituel de la dette, les Etats ont admis l'idée d'une réduction supérieure à 50 % de l'encours de la dette pour les pays les plus pauvres et les plus endettés ; le principe de l'allocation de nouveaux droits de tirages spéciaux au FMI a été retenu.

Vis-à-vis de l'Ukraine, les Sept se sont mis d'accord pour appuyer le processus des réformes économiques et pour tenir au Canada, en 1995, une conférence sur le partenariat. De même, les Sept ont confirmé leur appui au processus de réformes économiques en Russie

et sont décidés à œuvrer pour l'adhésion de la Russie au GATT.

S'agissant du volet politique, auquel participait la Russie, le texte adopté donne satisfaction à la France sur un grand nombre de sujets, parmi lesquels figurent nos trois priorités.

En ce qui concerne la Bosnie-Herzégovine, les huit participants ont lancé un appel très pressant aux parties, pour que celles-ci acceptent le plan défini à Genève le 5 juillet dernier. L'implication personnelle des chefs d'Etat et de gouvernement est à cet égard un élément nouveau qui pourrait être déterminant.

A propos du Rwanda, l'"action méritoire de la France" a été saluée, cette formule figurant bien dans toutes les versions du communiqué final. Sur trois points essentiels, la déclaration appelle à un cessez-le-feu préalable au règlement politique, à la mobilisation de l'aide humanitaire et au déploiement rapide de la MINUAR II.

Sur l'Algérie, a été réaffirmé le soutien au processus de réforme économique et au dialogue politique avec toutes les composantes de la société algérienne qui récuse la violence et le terrorisme. La France a obtenu un renforcement des termes de la déclaration. Sur la sécurité, le léger optimisme qui pouvait peut-être prévaloir il y a peu, doit malheureusement aujourd'hui être tempéré, devant la recrudescence des attentats.

Le G8 a également marqué son soutien au processus de paix au Proche-Orient par une mise en œuvre accélérée de l'assistance, notamment pour améliorer les conditions de vie des Palestiniens. Après le décès de Kim-II-Sung, les Huit ont manifesté leur volonté de régler la question nucléaire nord-coréenne. En ce qui concerne la non-prolifération, ils souhaitent la reconduction indéfinie du traité de non-prolifération à compter de 1995, ainsi qu'un engagement de conclure un traité d'interdiction complète des essais nucléaires, sans conditionnalité supplémentaire mais sans indication de calendrier.

### Rwanda - intervention française

Sur la situation au Rwanda, le ministre a indiqué que l'opération Turquoise était bien "cadrée et maîtrisée" : une zone de sécurité humanitaire - dans laquelle se pressent désormais un million de personnes - a été définie en accord avec les Nations unies ; un contact permanent a été maintenu avec les représentants du FPR, ce qui a permis d'éviter tout incident sur le terrain.

M. Alain Juppé a rappelé que l'intervention française poursuivait trois objectifs. Le premier est de mobiliser l'aide humanitaire internationale. Les combats ont provoqué le déplacement de millions de personnes. Les besoins de ces populations - 500 tonnes de vivres par jour pour la seule zone humanitaire - excèdent les possibilités de notre pays. Un appel a été lancé aux ONG pour qu'elles interviennent. Après de premières réticences, leur position a évolué à la suite notamment d'une réunion organisée par le ministre ; des réunions techniques sont organisées pour définir les modalités de leur présence. Le HCR et le Programme alimentaire mondial devraient également mobiliser leurs moyens et intervenir sur le terrain.

Le deuxième objectif de l'intervention française est de favoriser le déploiement de la MINUAR II. Alors qu'il n'y avait plus d'unités françaises présentes sur le terrain au moment de l'assassinat du Président Habyarimana, notre pays a agi pour qu'un cessez-le-feu soit conclu et pour que les Nations unies s'impliquent dans le conflit : grâce aux efforts de la France - et malgré l'opposition de certains grands pays - une résolution a été adoptée prévoyant la création de la MINUAR II. Mais les Nations unies s'étant révélées incapables de déployer cette force après deux mois et ne prévoyant pas l'arrivée des premiers casques bleus avant la fin de l'été, la France a décidé d'intervenir pour "combler le vide". Les forces françaises n'ont pas vocation à s'installer dans le pays, elles devraient amorcer leur retrait dès la fin du mois de juillet et le poursuivre jusqu'au milieu du mois d'août. La résolution des Nations unies qui autorise l'intervention en cours fixant quant à elle le terme du 22 août, les propos du Secrétaire général de l'ONU - évoquant un premier déploiement des forces de la MINUAR II d'ici la fin juillet - sont parfaitement compatibles avec ce schéma.

L'opération française poursuit également un troisième objectif qui est de favoriser un cessez-le-feu et un règlement politique, dans la ligne des accords d'Arusha, sans lesquels il n'y aura pas de solution réelle.

#### **Ex-Yougoslavie - Bosnie - plan de paix de Genève**

A propos de la Bosnie-Herzégovine, le ministre a rappelé le caractère décisif de la réunion tenue le 5 juillet à Genève. Depuis plusieurs mois, la France essayait de faire progresser l'idée d'une pression convergente sur les parties des Européens, des Russes et des Américains. Le groupe de contact est une idée française, qu'il n'a pas été aisé de mettre en œuvre. Le problème de la représentation européenne a été réglé : elle comprend la troïka, soit actuellement la Grèce, l'Allemagne et la France, auxquelles se joint le Royaume-Uni, qui est après nous le deuxième contributeur de casques bleus. Le groupe a permis d'élaborer un plan global, accepté par les grandes puissances. Cette communauté d'attitude a été rappelée lors de la réunion de Naples.

Le plan de Genève repose sur une carte et sur un arrangement institutionnel.

Le tracé d'une carte était un point délicat et cette carte est équilibrée. Il est dit clairement que la Bosnie-Herzégovine reste un Etat, membre des Nations unies, dont les frontières sont internationalement reconnues. Il n'y a donc pas de démembrement de la Bosnie-Herzégovine. Le partage territorial repose, comme dans le plan européen de novembre 1993, sur une répartition à 51 % pour les Croato-musulmans et 49 % pour les Bosno-Serbes. La fédération croato-musulmane dispose d'un accès à la mer, ainsi qu'au Danube.

L'arrangement institutionnel prévoit que la Bosnie-Herzégovine constitue une union entre deux entités, l'une croato-musulmane et l'autre bosno-serbe.

Si ce plan devait ne pas être accepté, les grandes puissances ont également envisagé des incitations et des pénalisations. Dans le cas, d'une acceptation par les Serbes et d'un refus par les Croato-musulmans, ce

serait notamment la fin du soutien international et des programmes de reconstruction, la levée progressive des sanctions et le maintien de l'embargo sur les armes. Dans l'hypothèse inverse, il est prévu de faire appliquer plus strictement les sanctions contre la Serbie, de défendre strictement les zones d'exclusion, y compris par la force aérienne, et une décision du Conseil de sécurité sur la levée de l'embargo sur les armes pourrait devenir inévitable. Il faudrait en tirer les conséquences sur la présence de la FORPRONU.

Un délai de quinze jours a été fixé aux parties pour qu'elles acceptent ce plan, la date-butoir étant donc le 19 juillet. Le ministre se rend dès aujourd'hui à Zagreb, Sarajevo, Belgrade et Pale, en compagnie de son homologue britannique, afin de faire avancer les perspectives de règlement.

#### **Corée du Nord - non-prolifération - AIEA**

La transition en Corée du Nord peut s'avérer problématique. Après la mort de Kim-Il-Sung, aucune mesure militaire ne semble avoir été prise. S'il y a eu suspension des pourparlers de Genève avec les Etats-Unis, les contacts en vue d'un sommet intercoréen n'ont pas été interrompus. Le problème de la succession est que King-Jong-Il est, à tout le moins, un personnage mal connu. Il y aura peut-être une lutte pour le pouvoir. La France, qui est très attachée à la non-prolifération, insiste en tout cas pour que la Corée du Nord réintègre le traité de non-prolifération et se prête comme elle s'y est engagée aux contrôles de l'AIEA.

#### **France - Rwanda**

Le ministre a ensuite répondu aux questions des commissaires.

L'intervention française au Rwanda était utile et nécessaire. Les combats et les exactions ne pourront être évitées que si les modalités de la relève de nos troupes par la MINUAR sont bien organisées, si un cessez-le-feu est conclu et s'il y a une présence des ONG et des agences des Nations unies.

L'objectif de l'intervention française n'est pas d'empêcher l'avance du FPR mais de sauver des vies - ce qui nécessitait de ne pas rester aux frontières - et de favoriser une solution politique prévoyant la réconciliation des parties et un partage du pouvoir. La France a co-parrainé la résolution créant une commission d'enquête sur les auteurs du génocide au Rwanda mais la mise en place de ce dispositif est lente, faute de financement.

M. Georges Hage, a indiqué le ministre, a présenté la position de son groupe qui, de toute évidence, n'est pas celle du gouvernement. Un contact permanent est maintenu avec l'OUA. C'est parce que cette organisation avait échoué, lors du sommet de Tunis, à faire respecter un cessez-le-feu au Rwanda que la France a réalisé l'opération Turquoise.

Il est vrai qu'une radio mobile appelle au meurtre et au génocide sur le territoire rwandais, mais hors de la zone où les forces françaises sont présentes. Nous avons demandé que cette radio cesse d'émettre. Le ministre a souhaité s'associer aux hommages adressés

aux unités françaises. Nos forces étaient déjà intervenues avec succès en Somalie pour désarmer les milices et acheminer l'aide humanitaire.

### Situation en Bosnie - Sarajevo - Mostar

A propos de la situation en Bosnie-Herzégovine, le ministre s'est pleinement associé aux hommages des commissaires à l'action des militaires français. L'ultimatum a radicalement changé les choses, la vie à Sarajevo est aujourd'hui moins insupportable que cet hiver. Il est certain que les Etats-Unis ont parfois recueilli les fruits de notre action. C'est ainsi qu'un ressortissant américain, M. Eagleton, a été nommé par les Nations unies pour la reconstruction de Sarajevo, alors qu'il aurait été normal de désigner un Français, notre pays étant d'ailleurs le seul à avoir versé une contribution, à hauteur de 25 millions de francs. De la même manière, la France était le seul pays à avoir en Bosnie-Herzégovine un ambassadeur, M. Jacolin, quand Sarajevo était sous les bombes. Or, aujourd'hui, les Etats-Unis ouvrent une ambassade, ce que nos moyens budgétaires ne nous permettent pas.

Dans le partage territorial, Sarajevo figure à la fois dans les 51 % (pour 2,07 %) et dans les 49 % (pour 1,04 %). Il n'y a plus de zones grises. Le partage ne pourra être modifié que du commun accord des parties. Le problème du futur statut de Sarajevo n'est pas réglé, il ne le sera qu'à l'issue de la période intérimaire. Mostar est, quant à elle, sous administration européenne. Un accord a été signé le 5 juillet entre la fédération croato-musulmane, l'Union européenne et l'UEO. Un administrateur, de nationalité allemande, a été nommé. L'UEO assurera la gestion de la police.

### Croatie

Dans les Krajinas, l'explosion menace à tout moment. L'un des objectifs du voyage de MM. Juppé et Hurd sera de rétablir les contacts entre Croates et Serbes.

### France - Tunisie

L'ambiance de la visite en Tunisie a été excellente, mais peu de progrès concrets ont été accomplis, notamment sur les contentieux immobiliers.

### France - Chine

Le voyage du chef du gouvernement chinois en Allemagne était programmé depuis longtemps. Ce qui a été fait avec la Chine correspond à l'objectif poursuivi depuis avril 1993, à savoir renouer des relations qui étaient de fait interrompues. Elles ont retrouvé un niveau convenable sans que par ailleurs la France ne remette en cause les engagements pris avec Taïwan.

### Coopération France - Allemagne - Pologne

La coopération avec l'Allemagne fonctionne très bien. Les deux présidences de l'Union seront bien articulées. Cette coopération pourrait s'étendre à la Pologne, et M. Balladur a récemment envisagé une rencon-

tre trilatérale avec ses homologues allemands et polonais.

### Haïti

La situation à Haïti pose un problème difficile. Il convient en même temps de continuer à faire pression sur le régime militaire et de convaincre le Président Aristide d'accepter de nouvelles élections en octobre 1994.

### Turquie - question kurde

La France a condamné l'incarcération sans jugement de députés kurdes en Turquie. Les autorités turques semblent admettre la nécessité d'une solution politique - et non plus sécuritaire - au problème kurde. La France n'est pas favorable à une suspension de la participation de la Turquie au Conseil de l'Europe. Il faut au contraire maintenir le dialogue et continuer les pressions à l'égard d'un pays qui constitue un pôle de stabilité. La résolution adoptée par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe se limite d'ailleurs à demander une démocratisation des institutions et à prévoir l'envoi d'une mission. Aucune suspension de la participation turque au Conseil de l'Europe n'y est évoquée.

### Corée du Nord

La disparition du dictateur de Corée du Nord a suscité beaucoup de "larmes de crocodile" dans le monde, mais notre position est inchangée.

Le prochain sommet du G7 en 1995 se tiendra à Halifax, selon la formule retenue à Naples, qui permet d'associer la Russie à la discussion des questions politiques. Le dernier sommet n'a pas traité des affaires monétaires. Dans le cadre de l'aide au développement, les efforts déployés par la France et le Japon pour réguler les prix des produits de base n'ont pas abouti. Il s'agit pourtant d'un sujet capital pour les pays en voie de développement, mais les autres membres du G7 ne s'y intéressent guère.

ZAGREB, 12 JUILLET 1994

**Déclaration du ministre des Affaires étrangères, M. Alain Juppé à l'issue de ses entretiens avec le Secrétaire au Foreign Office, M. Douglas Hurd et le Président de la République de Croatie, M. Tudjman**

### Ex-Yougoslavie - Bosnie - Croatie - plan de paix de Genève

Je voudrais à mon tour remercier le Président Tudjman de nous avoir reçus si vite et si longtemps. Nous avons voulu, M. Hurd et moi-même, insister sur la gravité de la situation. Il ne faut pas laisser passer l'occasion qui se présente de faire la paix. Le plan qui a été proposé par les Américains, les Russes et les Européens, à Genève, le 5 juillet dernier, de notre point de vue est un plan équilibré. Il répond, je crois, aux princi-